



Photo: US FWS/Timothy Knepp

## FAUNE ET FLORE DU PAYS

### SAUMON COHO

## Introduction

---

### Saumon coho

**Nom scientifique :** *Oncorhynchus kisutch*

**Taxonomie :** Poisson

**Statut :** Espèce non inscrite sur la liste de la LEP et désignée en voie de disparition par le COSEPAC.

**Région :** Colombie-Britannique, océan Pacifique

## Description

---

Le saumon coho adulte a des côtés argentés et un dos métallique bleu foncé tirant sur le noir, avec des points noirs irréguliers. À l'époque de la reproduction, les mâles affichent des côtés rouge brillant, leur dos et leur tête deviennent vert vif tandis que leur ventre prend des couleurs foncées. Le poisson a une mâchoire accrochée et des dents acérées. Les jeunes saumons coho sont très agressifs, territoriaux et souvent affichent des couleurs brillantes, avec une plaque orange sur la nageoire anale aux pourtours noir et blanc.



Photo: US FWS/Timothy Knepp

### Caractéristiques uniques

Le saumon coho retourne au bassin intérieur de la rivière Fraser pour la période de fraie. La femelle se place sur le côté et bat de sa queue de haut en bas pour créer une dépression – appelée un nid de fraie – dans le gravillon du fond de la rivière. Quand le nid de fraie est suffisamment profond, elle y dépose ses œufs. Pendant tout ce temps, elle est protégée par un mâle dominant. Une fois les œufs déposés, le mâle dominant éjecte son sperme dans le nid de gravillon. Parfois, d'autres mâles peuvent également y déposer leur sperme. La femelle couvre alors les œufs fertilisés avec du gravier pour les protéger des prédateurs et recommence à créer un autre nid de fraie. Habituellement, une femelle créera entre trois et cinq nids de fraie et déposera entre 800 et 1 000 œufs dans chacun de ces nids de fraie. Une fois la période de fraie terminée, le saumon défend les nids de fraie jusqu'à ce qu'il meure, de trois à 15 jours plus tard.

## Aire de répartition

---

Le bassin intérieur de la rivière Fraser comprend les systèmes de la rivière qui sont en amont du canyon Hells Gate de la rivière Fraser en Colombie-Britannique.

## Alimentation

---

En eau salée, le jeune saumon coho se nourrit d'Euphausiacés et d'autres planctons; au fur et à mesure que le poisson grandit, il passera à des proies plus grosses, tels les calmars, les harengs, les lançons et d'autres petits poissons. En eau douce, le coho se nourrit d'insectes aquatiques et terrestres, de plancton et, à l'occasion, de petits poissons.

## Reproduction

---

Les alevins du saumon coho émergent des gravillons le printemps suivant et habituellement demeurent dans l'eau douce pendant une année avant de migrer vers l'eau salée. Le saumon coho de l'intérieur de la rivière Fraser passe 18 mois en pleine mer avant de retourner à l'eau douce pour la fraie.



## Conservation

---

Après avoir accusé un déclin de plus de 60 pour cent depuis 1996, les populations de saumons cohos de la rivière Fraser sont toujours menacées par le changement des conditions marines et la détérioration des habitats d'eau douce. Cette espèce est aussi capturée dans le cadre d'autres pêches dans les eaux côtières au large des états de l'Orégon et de Washington, de l'île de Vancouver ainsi que dans le détroit de Georgie et dans le fleuve Fraser.

Le saumon coho de l'intérieur de la rivière Fraser est désigné comme en voie de disparition par le COSEPAC et est à l'étude pour être protégé en vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP).

Plusieurs mesures de gestions des pêches sont en place depuis 1998, notamment :

- Diverses fermetures de pêches commerciales, récréatives et des Premières nations et restrictions sur la rivière Fraser et les aires d'approche;
- Pêche à la senne sélective seulement dans le détroit Juan de Fuca;
- Fermeture de la pêche commerciale au saumon à la traîne et au filet maillant à l'extérieur de la côte ouest de l'île de Vancouver et du détroit Juan de Fuca durant les périodes d'abondance et dans les zones de l'intérieur de la rivière Fraser où le saumon coho est abondant.
- En juin 2005, le MPO a adopté la Politique concernant le saumon sauvage qui nomme le saumon coho du fleuve Fraser intérieur comme une « unité de conservation » unique, qui doit être protégée.

Ces mesures sont modifiées annuellement pour refléter les changements continuels apportés au statut des espèces.

Le MPO continuera de s'appuyer sur les signes de rétablissement du coho du fleuve Fraser pour établir des objectifs pour chaque pêche à partir des principes établis dans la Politique concernant le saumon sauvage.

Des mesures de gestion additionnelles sont présentement développées dans le cadre du processus de planification du rétablissement et elles seront mises en œuvre seulement après une vaste consultation. Des mesures de rétablissement sont présentement examinées et pourraient comprendre :

- des améliorations à la qualité et à la quantité de la végétation riveraine;
- une baisse des retraits d'eau des secteurs clés;
- la restauration des aires d'élevage des juvéniles à l'intérieur des bassins de fraie.

### **Que pouvez-vous faire?**

Le saumon coho de l'intérieur de la rivière Fraser obtiendra la protection dont il a besoin seulement si tous les Canadiens et Canadiennes travaillent ensemble à éliminer les menaces. Renseignez-vous sur le saumon coho et soyez conscient des menaces posées par l'activité humaine. Faites votre possible pour éliminer ces dangers. Participez en joignant le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril ou un autre organisme de conservation.

## **Ressources**

---

Espèces aquatique en péril – Profil des espèces

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/regions/central/pub/factsheets-feuilletsinfos-ogla-rglo/cohosalmon-saumoncoho-fra.htm>

**Texte :** Pêches et Océans Canada avec renseignements généraux fournis par Environnement Canada en mars 2004

**Photos :**

Timothy Knepp, USFWS

Roger Peters, USFWS